

DOROTA SZELIGA

L'Université de Varsovie

« C'EST TRAHISON DE SE MARIER SANS S'ESPOUSER »
– MONTAIGNE ET SA CONCEPTION DU MARIAGE

Abstract. Szeliga Dorota, « *C'est trahison de se marier sans s'espouser* » – *Montaigne et sa conception du mariage* [“It is treachery to marry without espousing” – Montaigne and his concept of marriage], *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXVIII/1: 2011, pp. 13-21. ISBN 978-83-232-2279-8. ISSN 0137-2475. DOI 10.2478/v10123-011-0002-1.

This article is an attempt to look into an issue, many Times undertaken by critics, of an Montaigne's attitude towards marriage. His major reflections on the subject, the author of the *Essays* described in the chapter « Upon some verses of Virgil » (III, 5). However, comments scattered around other places, often contradictory in their nature, create a picture full of ambiguities.

Parler de la conception du mariage chez Montaigne paraît une tâche bien difficile. Non seulement parce que les thèmes de l'amour et du mariage dans les *Essais* ont fait déjà couler beaucoup d'encre, mais surtout parce que Montaigne paraît extrêmement perplexé à ce sujet. Les *Essais* sont parsemées d'observations sur la nature et le rôle du mariage, cependant l'auteur n'a pas consacré un chapitre entier pour y exprimer ses positions de façon systématique comme il l'a fait dans le cas du problème de l'amitié par exemple. C'est dans le chapitre « Sur des vers de Virgile »¹ concentré sur l'amour qu'on trouve le plus de réflexions sur la vie du couple, mais dans d'autres endroits Montaigne exprime parfois des idées contradictoires. Nous proposons d'examiner deux questions qui paraissent importantes, si on veut comprendre la conception de la vie à deux de Montaigne. La première – dans quelle mesure Montaigne approuve-t-il les us et coutumes concernant le mariage de la société dans laquelle il lui est arrivé de vivre. La seconde question porte sur la possibilité de déchiffrer un message à partir des éléments éparses et souvent contradictoires livrés par l'auteur. Montaigne élabore-t-il sa vision du mariage ou il se résigne tout simplement à suivre les autres, la tradition ?

Son attitude envers le mariage reste intimement liée à celle de sa relation à autrui et c'est dans cette perspective qu'il analyse l'union entre l'homme et la femme. Selon

¹ L'édition de référence des *Essais* est celle de Villey-Saulnier (1965, Paris: PUF). Nous indiquons les numéros de livre, chapitre et page entre parenthèses.

Jean Starobinski Montaigne cherche à affirmer son existence individuelle « entre deux styles de 'relation à autrui' » :

le premier, imposé par l'enracinement social et les attaches coutumières, subi de façon presque inconsciente, lié aux intérêts spécieux du prestige, étroitement déterminé par le milieu environnant ; le second, infiniment plus large, impliquant la pleine possession de soi, virtuellement ouvert sur l'universel, reconnu et consenti en toute clarté. Le trajet ainsi parcouru va de la dépendance aveugle à la relation maîtrisée (Starobinski, 1986, p. 81).

Le critique distingue trois moments qui caractériseraient les relations de Montaigne avec les autres: la dépendance irraisonnée, le refus autarcique et la relation maîtrisée, tout en soulignant que ces moments ne doivent pas forcément coïncider avec les phases chronologiques de la vie de l'écrivain. Ils désignent plutôt « une succession logique ». Ce modèle que Jean Starobinski a appliqué pour une analyse de l'attitude de Montaigne envers autrui dans le cadre économique à savoir ses comportements par rapport à la fortune familiale et à l'argent, nous paraît fructueux aussi pour l'examen de ses positions concernant le mariage.

Montaigne avoue que malgré peu d'enthousiasme pour l'institution du mariage, il a fini par accepter les projets de ses parents et il épousait à l'âge de trente trois ans Françoise de la Chassigne, femme que ses parents lui avaient choisie. Il ne s'oppose pas à cette formule traditionnelle de nouer le mariage, bien au contraire il va jusqu'à apprécier le rôle des tiers dans le choix de futurs époux :

On ne se marie pas pour soy, quoi qu'on die ; on se marie autant ou plus pour sa posterité, pour sa famille. L'usage et interest du mariage touche nostre race bien loing par delà nous. Pourtant me plaît cette façon, qu'on le conduise plustost par mains tierces que par les propres, et par le sens d'autrui que par le sien (III, 5, p. 850).

Non seulement qu'il se plie aux règles établies, mais aussi il fait siennes. Son regard dépasse le destin individuel et va au-delà des questions primaires pour se lancer dans des réflexions concernant le sort de sa postérité : la succession des générations, l'avenir de la famille. Cette perspective lui est d'autant plus naturelle et peut-être facile à adopter parce qu'il connaît une vie familiale bien tendre et pleine de respect. Connaissant bien l'attention et la tendresse que son père avait pour lui on peut imaginer avec quels soins il s'appliquait à choisir une femme de bien pour son fils. Tout porte à croire qu'il y a réussi car son fils tout en avouant que ce n'était pas un mariage d'amour, ne se plaignait pas de son sort. Françoise de la Chassigne, fille d'un parlementaire bordelais connu, cadette de Montaigne de treize ans, devait, au départ, être pour lui un destin qu'il acceptait sans trop souffrir. Ses expériences ne l'incitent pas à réclamer aux jeunes gens le droit à un choix libre d'une épouse ou d'un époux ce qui à l'époque retentissait déjà dans certains textes des auteurs tels que Marguerite de Navarre par exemple. Montaigne serait donc conformiste qui, non seulement dans ce domaine, pêche par le manque d'enthousiasme aux idées nouvelles (Kasprzyk, 1982, pp. 38-39) et par la préservation du calme personnel à tout prix ?

Quelles qu'en soient les causes, il y a chez Montaigne d'abord une acceptation condensante des principes de la société, des us et coutumes. Dans les réflexions des philosophes grecs, latins et chrétiens sur l'amour, il retrouve les éléments qui lui paraissent suffisamment solides pour construire son système à lui. En commençant par les principes anciens qui séparaient nettement *eros* et *caritas*, en passant par la tradition chrétienne, en évoquant même à un moment les règles de l'amour courtois il suit une tendance qui bannit l'amour du mariage et par conséquent il tourne le dos aux efforts de certains penseurs évangéliques de la Renaissance qui veulent assainir les relations entre les époux en les fondant sur l'amour. Montaigne ne cherche pas à construire un modèle d'un mariage chrétien idéal où tous les dilemmes du rôle des affections soient conformes à l'enseignement contenu dans la Bible. S'il partage certaines opinions d'Érasme ou de Vivès c'est dans la mesure où ceux-ci insistent sur l'importance de la qualité morale des relations conjugales vécues au quotidien et sur le rôle de la concorde entre les époux².

Le problème de la place de l'amour dans la vie du couple semble marginalisé dans la définition d'un bon mariage formulée par Montaigne :

Ung bon mariage, s'il en est, refuse la compaignie et conditions de l'amour. Il tache à représenter celles de l'amitié. C'est une douce société de vie, pleine de constance, de fiance et d'un nombre infiny d'utiles et solides offices et obligations mutuelles. Aucune femme qui en savoure le goust,

optato quam junxit lumine taeda,

ne voudroit tenir lieu de maistresse et d'amyé à son mary. Si elle est logée en son affection comme femme, elle y est bien plus honorablement et seurement logée. Quand il fera l'esmeu ailleurs et l'empressé, qu'on luy demande pourtant lors à qui il ayeroit mieux arriver une honte, ou à sa femme ou à sa maistresse ; de qui la desfortune l'affligeroit le plus ; à qui il desire plus de grandeur : ces demandes n'ont aucun doubte en un mariage sain (III, 5, pp. 851-852).

Dans ce passage, Montaigne joue avec le lecteur. D'abord, tout en mettant en avant ses positions sceptiques quant à la possibilité de l'existence d'un bon mariage (tout le monde s'en plaint), il précise à quelle condition il puisse imaginer une relation solide et heureuse (tout le monde en rêve). Le fondement en est non l'amour, amour-passion, mais l'amitié, cette affection qui lui est si chère et qu'il met au sommet de tous les sentiments humains. Si quelqu'un doute de la justesse de son raisonnement, qu'il regarde ses propres expériences ou celles des autres (tout le monde en a quelques unes dans ce domaine). À ceux et celles pour qui la réponse à une question pour qui le mari reste vraiment dévoué, pour sa femme ou sa maîtresse, n'est pas évidente, Montaigne ajoute une précision qu'il s'agit d'un mariage sain, donc probablement d'un couple où un mari et une femme ont de bons caractères et de bonnes intentions.

Dans cette perspective où l'amitié constitue le fondement des relations dans le mariage le mari et la femme peuvent mutuellement s'entre-aider sans recourir aux masques et jeux que leur imposerait une liaison du type amoureux. Montaigne

² Cf. Érasme, Colloque : *La femme qui se plaint du mariage*. Dans Érasme, 1992.

sans doute proclame l'éminente dignité du mariage et reconnaît en même temps les droits de la femme à son autonomie au sein du couple. De nos jours plusieurs critiques commencent à nuancer des jugements hâtifs prononcés sur son discours mysogyne (Gray, 1996, pp. 21-22). Il y a d'ailleurs les exemples qui permettent de mieux comprendre l'attitude envers la femme à la Renaissance. Outre les textes de la « Querelle des femmes » qui sont fortement marqués idéologiquement ce qui peut constituer un certain désavantage, il y en a d'autres qui par leur nature fournissent plusieurs informations précieuses sans prendre position dans le débat. Il s'agit notamment des récits de voyages dont les auteurs observent les coutumes dans les pays étrangers et les décrivent en recourant souvent aux comparaisons avec les réalités qu'ils connaissent dans leurs propres contrées. À titre d'exemple nous proposons deux fragments intéressants du récit du voyage au Levant de Pierre Belon, voyageur et naturaliste français. Dans ses *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie, et autres pays étranges* édités en 1553 à Paris, Belon consacre plusieurs chapitres à la description des femmes turques et à l'organisation de la vie familiale. En explorant la Grèce, l'Égypte, la Terre Sainte et la Turquie dans les années 1546-1549, il s'intéresse vivement aux mœurs et aux habitudes des peuples visités. Le troisième livre de la relation est consacré aux « singularités et choses mémorables de divers pays en Turquie » et Belon y traite aussi bien des problèmes religieux que de ceux de la vie quotidienne. Le voyageur est fasciné par la beauté des femmes (chap. 35 « Que les femmes de Turquie sont belles par singularité & nettes comme perles ») et examine leur façon de vie si différente de celle des Européennes. Il décrit la spécificité des relations qu'entretiennent les femmes d'un Turc en soulignant la paix qui règne parmi elles. Il se comporte en vrai savant évitant tout jugement hâtif et explique non sans sympathie les comportements exotiques de ses hôtes. Cependant les différences de l'attitude des hommes envers les femmes en France et en Turquie sont évidentes et Belon les précise ainsi :

Les hommes ont l'économie et administration de la maison, ne baillant et ne laissant aucun gouvernement à leurs femmes. Elles ne font et n'ont charge de rien que des enfants, et vivre en paix. Cette chose est du tout contraire à la façon de faire des Latins, desquels les femmes prennent non seulement l'administration des biens, mais aussi l'autorité et absolue puissance sur tout le corps ; et souvent sont maitresses ; qui est bien le contraire chez les Turcs, qui sont gens de ménage : car un qui aura trois ou quatre femmes épousées, et six, sept ou huit ou plusieurs esclaves femelles, les tiendra toutes en sa dévotion³.

Pour Belon la première différence entre la situation des femmes musulmanes et chrétiennes digne d'être soulignée c'est la position qu'elles occupent dans la famille. D'après ses observations le rôle des femmes turques consiste avant tout à plaire à leurs maris, conserver leur beauté et rester au foyer pour s'occuper des enfants,

³ Le chapitre 18 « Que les Turques aient plusieurs femmes épousées, qui vivent entre elles sans discorde ni jalousie avec les concubines & esclaves femelles ». Dans Merle (éd.), 2001, pp. 475-476.

tandis que les femmes françaises se distinguent par la capacité d'administrer les biens et l'autorité qu'elles exercent sur les domestiques. Dans le même chapitre, Belon tout en notant la paix qui règne entre les femmes d'un Turc, épouses et esclaves, souligne cependant une soumission totale des femmes musulmanes à leur mari et la passivité qui caractérise leur train de vie. Il y oppose le dynamisme et les responsabilités des femmes françaises en utilisant une image d'une « femme à trousseaux de clés » :

Les femmes, encore qu'elles soient ainsi assemblées, s'accordent bien ensemble ; car étant enfermées en une chambre, n'ont non plus de crédit l'une que l'autre, et ne se mêlent de rien, sinon de ce que leur mari leur en a commandé. Aussi n'est-ce pas la coutume en Turquie de dire, madame a commandé cela, ou dire, elle veut qu'il soit fait ainsi. Elles ne portent point de gros claviers [trousseaux de clés] pendus à leur ceinture pour acquérir le nom de bonnes ménagères, ainsi au contraire ne manient aucun clef⁴.

Quelques affinités avec les réflexions de Montaigne se présentent. Or d'après lui un des traits le plus recherché chez une femme mariée c'est la capacité de partager les responsabilités du mari dans l'administration des biens de la famille et de veiller à sa prospérité. Dans le chapitre « De la vanité » où l'auteur consacre beaucoup de place à l'analyse de sa passion de voyager, il précise ce qu'il apprécie surtout chez une femme :

La plus utile et honorable science et occupation à une femme, c'est la science du mesnage. J'en vois quelcune avare, de mesnagere fort peu. C'est sa maistresse qualité, et qu'on doit chercher avant tout autre, comme le seul doire qui sert à ruyner ou sauver nos maisons. Qu'on ne m'en parle pas, selon que l'experience m'en a appris, je requiers d'une femme mariée, au dessus de toute autre vertu, la vertu oeconomique Je l'en mets au propre, luy laissant par mon absence tout le gouvernement en main (III, 9, p. 975).

Cette image d'une femme de « vertu oeconomique » a beaucoup en commun avec celle d'une « femme à trousseaux de clés » du récit de Pierre Belon. Les deux mettent en valeur l'aspect de l'activité féminine et d'une relative autonomie de l'épouse par rapport au mari. Montaigne en formulant cet idéal de la femme mariée parle en même temps de sa femme. Elle mérite sa confiance grâce à « la science du mesnage », c'est à elle qu'il confie sans hésitation l'administration de tout le domaine pendant son absence. Il souligne également l'importance de la coopération entre les conjoints et la complémentarité de leurs fonctions. Montaigne n'est pas indulgent pour les femmes qui consacrent trop de temps à leur toilette. Il attend de sa femme plutôt l'habileté dans les affaires de famille que la finesse d'une amie. « Si le mary fournit de matière, nature mesme veut qu'elles fournissent de forme » écrit-il en faisant appel aux conceptions aristotéliennes.

Le mariage est donc une union de deux êtres qui s'entre-aident et se respectent réciproquement. On est très loin d'une situation où la femme est entièrement subordonnée à l'homme, situation que Belon avait observée en Turquie. Montaigne

⁴ Merle (éd.), 2001, pp. 476-477.

évoque à plusieurs reprises la nécessité de respecter les besoins spécifiques des femmes et il reconnaît avec perspicacité qu'elles vivent dans un monde dont les règles sont imposés par les hommes.

Néanmoins il y a chez Montaigne aussi un désir de préserver sa liberté. Il rêve d'une autonomie non seulement dans le cadre de la vie familiale, mais dans tous les domaines de son activité. Sur plusieurs pages des *Essais*, il exprime ses distances par rapport à l'institution du mariage et aux liens de dépendance qu'elle crée :

De mon dessein, j'eusse fuy d'espouser la sagesse mesme, si elle m'eust voulu. Mais, nous avons beau dire, la coustume et l'usage de la vie commune nous emporte. La plus part de mes actions se conduisent par exemple, non par choix. Toutesfois je ne m'y conviay pas proprement, on m'y mena, et y fus porté par des occasions estrangeres. Car non seulement les choses incommodes, mais il n'en est aucune si laide et vitieuse et evitable qui ne puisse devenir acceptable par quelque condition et accident: tant l'humaine posture est vaine (III, 5, p. 852).

Montaigne a besoin de justifier son manque de conséquence dont témoignent ses décisions prises à contre-cœur. Il avoue au lecteur combien ce genre de situations lui pèse, mais en même temps il met en valeur les causes de sa soumission aux normes et coutumes. L'homme n'est pas maître de sa vie, non seulement par sa faiblesse innée, mais aussi à cause du destin dont les règles lui échappent. Et cette conscience de la vanité du sort humain devait être parfaitement connue des lecteurs des *Essais* à la Renaissance déclinante marquée par les guerres de religion.

Dans le chapitre consacré à la solitude, Montaigne semble préférer la vie dans laquelle le rôle des autres soit diminué. Selon lui l'acte de prendre distance par rapport à la société est indispensable pour ceux qui veulent retrouver la paix dans l'âme et acquérir l'état d'harmonie. L'homme doit d'abord se connaître lui-même pour pouvoir ensuite se tourner vers les autres. L'auteur des *Essais* propose un programme radical, il écrit « desprenons nous de toutes les liaisons qui nous attachent à autrui, gagnons sur nous de pouvoir à bon escient vivre seuls et y vivre à nostr'aise » (I, 39, p. 240). Cependant son but n'est pas de fuir la société, il veut jurer d'une certaine autonomie au sein de la société. La vie solitaire d'un ermite par exemple ne présente pour lui ni attraits ni avantages et ce n'est pas par hasard que Montaigne renonce, dès la première phrase du chapitre, au débat traditionnel sur la prééminence de la vie solitaire sur la vie active ou l'inverse. Pour lui l'essentiel du problème réside ailleurs. On peut avoir l'impression qu'il cherche à trouver le milieu d'or en conciliant la vie dans la société avec toutes les implications que celle-ci entraîne, famille et engagement dans les affaires publiques, et une autonomie de l'individu qui lui garantirait le développement personnel. Parmi les ajouts de l'exemplaire de Bordeaux il y a cette phrase intercalée dans le paragraphe qui résume bien les hésitations de l'auteur : « Il n'est rien si dissociable et sociable que l'homme: l'un par son vice, l'autre par sa nature » (I, 39, p. 238).

En définissant la solitude en tant qu'état d'indépendance de l'individu à l'égard des autres, même les plus proches, et non comme une situation d'isolement, Montaigne se trouve face à un dilemme : comment peut-on réaliser un projet d'une

solitude enrichissante dans le cadre du mariage ? En fait, une fois marié, on cesse d'être indépendant et toutes les responsabilités conditionnent les choix et façons de vivre des époux. Montaigne voit pourtant une possibilité de retrouver une certaine autonomie – c'est l'idée de l'arrière-boutique :

Il faut avoir femmes, enfans, biens, et sur tout de la santé, qui peut ; mais non pas s'y attacher en maniere que nostre heur en despende. Il se faut reserver une arriereboutique toute nostre, toute franche, en laquelle nous establissons nostre vraye liberté et principale retraicte et solitude. En cette-cy faut-il prendre nostre ordinaire entretien de nous à nous mesmes, et si privé que nulle acointance ou communication estrangiere y trouve place ; discourir et y rire comme sans femme, sans enfans et sans biens, sans train et sans valetz, afin que, quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne nous soit pas nouveau de nous en passer. Nous avons une ame contournable en soy mesme ; elle se peut faire compagnie ; elle a dequoy assaillir et dequoy defendre, dequoy recevoir et dequoy donner : ne craignons pas en cette solitude nous croupir d'oisiveté ennuyeuse (I, 39, p. 346).

Ce fameux passage témoigne non seulement du désir de Montaigne de s'enfermer dans sa tour, mais montre aussi avec quelle prévoyance il construit sa vie intérieure et invite le lecteur à suivre son exemple. L'arrière-boutique c'est aussi un espace où on a la possibilité de se préparer aux moments les plus difficiles de la vie, ceux de la disparition des êtres aimés. Pour Montaigne, qui a vécu le drame après la mort d'Étienne de la Boétie, le problème comment endurer stoïquement les souffrances paraît particulièrement important. C'est donc la sensibilité à fleur de peau qui le pousse à créer des espaces personnels alternatifs et non un égoïsme outré.

Le comportement de Montaigne est marqué par une évolution continue où dans la dernière phase il semble accepter de son plein gré ce qui lui était d'abord imposé :

Et y fus porté certes plus mal préparé lors et plus rebours que je ne suis à présent apres l'avoir essayé. Et, tout licencieux qu'on me tient, j'ay en verité plus severement observé les loix de mariage que je n'avois ny promis ny esperé. Il n'est plus temps de regimber quand on s'est laissé entraver. Il faut prudemment mesnager sa liberté; mais depuis qu'on s'est soumis à l'obligation, il s'y faut tenir sous les loix du devoir commun, au-moins s'en efforcer. Ceux qui entreprennent ce marché pour s'y porter avec haine et mespris, font injustement et incommodément (III, 5, pp. 852-853).

Pour Montaigne donc c'est la loyauté qui constitue le fondement du bon mariage. En avouant ses expériences au lecteur il ne cache pas cependant qu'au départ il n'était pas suffisamment préparé à la vie de couple. Paradoxalement c'est la pratique du mariage, la vie à deux au quotidien, qui lui a appris comment nouer les vraies relations entre homme et femme. Les difficultés qu'il a rencontrées lui-même dans l'observation rigoureuse des « loix de mariage » n'étaient pas insurmontables et il est satisfait d'avoir réussi à maîtriser ses faiblesses. Montaigne est-il sincère ou écrit-il ce que « la reverence publique » lui a permis ?⁵. Quoi qu'il en soit le respect de ses propres

⁵ « Je veus qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice: car c'est moy que je peins. Mes defauts s'y liront au vif, et ma forme naïfve, autant que la reverence publique me l'a permis. Que si j'eusse esté entre ces nations qu'on dict vivre encore sous

engagements lui paraît nécessaire, tel est le comportement des hommes honnêtes. Il faut préserver sa liberté, mais une fois la décision prise, il serait indigne de vouloir s'y dérober ou tricher pour contourner les règles.

L'attitude maîtrisée envers l'inévitable dépendance des autres vient probablement avec l'âge car c'est souvent dans les ajouts de l'exemplaire de Bordeaux que nous retrouvons le ton d'acceptation. Quand Montaigne constate que « C'est trahison de se marier sans s'espouser » (III, 5, p. 853), il ne vise pas seulement l'effet de jeu de mots, mais il veut sans doute souligner l'importance de la sincérité dans les relations entre les époux. Outre le sens propre du verbe « s'épouser », il était en usage encore au XVII^e siècle le sens figuré « s'attacher par choix à, prendre parti pour » (Greimas, Keane, 1992, p.198). Montaigne, probablement, fait allusion à ce nuance léger de réciprocité de l'engagement par volonté qui était dans le verbe « s'espouser ». Les relations entre les époux seraient donc malhonnêtes, s'ils se limitaient à nouer formellement leur union dont l'unique objectif serait une recherche de son propre bien. L'homme et la femme doivent s'évertuer pour approfondir leur liaison et c'est seulement à cette condition que le mariage puisse être la meilleure institution que l'homme ait inventée.

Malgré les âpres remarques sur la nature féminine et le ton souvent mysogyne des observations du comportement des femmes⁶, Montaigne, lui-même, apprécie la relation avec sa femme. La valorisation de leurs rapports conjugaux surgit dans le discours, quand il les situe dans le cadre de l'amitié.

Dans le mariage, selon lui, il n'y a pas de place pour l'amour et il y revient conséquemment tout au long des trois livres des *Essais*. Il souligne l'incompatibilité d'une passion avec la gravité du mariage, cependant quand il parle des conséquences de ses voyages pour les devoirs de l'amitié maritale, il renoue avec la tradition des traités de l'amour courtois où la séparation des amants renforçait l'ardeur de leurs sentiments :

Quant aux devoirs de l'amitié maritale qu'on pense estre interessez par cette absence, je ne le crois pas. Au rebours, c'est une intelligence qui se refroidit volontiers par une trop continuelle assistance, et que l'assiduité blesse. Toute femme estrangere nous semble honneste femme. Et chacun sent par experience que la continuation de se voir ne peut représenter le plaisir que l'on sent à se desprendre et reprendre à secousses. Ces interruptions me remplissent d'une amour recente envers les miens et me redonnent l'usage de ma maison plus doux: la vicissitude eschauffe mon appetit vers l'un et puis vers l'autre party (III, 9, p. 975).

Et plus loin il ajoute que « La jouyssance et la possession appartiennent principalement à l'imagination. Elle embrasse plus chaudement ce qu'elle va querir que ce que nous touchons, et plus continuellement » (III, 9, p. 976). L'éloignement ne nuit donc pas à l'amitié ni à l'amour, mais paradoxalement attise les émotions et approfondit les

la douce liberté des premieres loix de nature, je t'assure que je m'y fusse tres-volontiers peint tout entier, et tout nud » (Au lecteur, p. 3)

⁶ Le problème est d'ailleurs complexe car il ne faut pas oublier que c'est lui qui s'est opposé à la double morale en écrivant entre autres : « Les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les reigles de vie qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faictes sans elles » (III, 5, p. 854).

relations entre les amants et pareillement entre les conjoints. Cette façon de voir les rapports entre les époux trahit la complexité des sentiments qui unissent Montaigne à sa femme ce qu'il ne laisse pas entendre au prime abord à son public.

Montaigne n'est pas moraliste dans le sens que lui attribuent les penseurs du XVIII^e siècle, cependant il explore la nature humaine et essaie de découvrir sa spécificité⁷. La « relation à autrui » constitue un élément de base sur lequel est fondé le réseau de références permettant à l'homme de retrouver son identité (Starobinski, 1968, pp. 91-93). Sa conception du mariage, car il en a une malgré les contradictions apparentes de son discours, constitue un élément important dans la construction du monde où l'individu, confronté à la complexité des Autres, leurs besoins et attentes, doit trouver un *modus vivendi* qui lui permettrait de conserver une autonomie sans nuire aux proches. C'est d'autant plus important que, comme écrit François Rigolot, au XVI^e siècle :

Le sujet privé, à proprement parler, n'existe pas. Chez Montaigne, pourtant, s'esquisse déjà la conception d'un sujet proto-cartésien qui envisage la possibilité de se penser lui-même et de penser les autres dans leur altérité à partir de la subjectivité (Rigolot, 1995, p. 168).

En effet, Montaigne esquisse sa vision du mariage à partir de ses propres expériences, en dialoguant bien entendu avec toute la tradition, gréco-romaine et chrétienne, qui lui est connue dans la matière.

BIBLIOGRAPHIE

- Brody, J. (1994). *Nouvelles lectures de Montaigne*. Paris : Champion.
- Desan, Ph. (2008). *Montaigne. Les formes du monde et de l'esprit*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Érasme, (1992). *Éloge de la folie, Adages...*, édition établie par C. Blum, A. Godin, J.-C. Margolin et D. Ménager, Paris : Robert Laffont.
- Gray, F. (1996). The Women in Montaigne's Life : Autobiography and the Rhetoric of Mysogyny. Dans *Woman Place: Within and Without the Essais* (pp. 9-22). ed. D.E. Polachek and M. Tetel, *Montaigne Studies*, vol. VIII, nr 1-2.
- Greymas, A.J., Keane, T.M. (1992). *Dictionnaire du moyen français*. Paris : Larousse.
- Kasprzyk, K. (1982). Montaigne et le conformisme. *Acta Universitatis Lodzianensis. Folia litteraria* 8, 37-53.
- Merle A. (éd.), (2001). *Voyage au Levant (1553). Les observations de Pierre Belon du Mans. Paris : Chandeignes*.
- Rigolot, F. (1995). Perspectives modernes sur la subjectivité montaignienne. Dans *La problématique du sujet chez Montaigne* (pp. 155-170). Actes du Colloque de Toronto, réunis par Eva Kushner (20-21 octobre 1992), Paris : Champion.
- Starobinski, J. (1968). Montaigne et la 'relation à autrui' (pp. 79-106). *Saggi i ricerche di letteratura francese*, vol. IX, Pisa : Liberia Goliardica.

⁷ « C'est ainsi qu'on peut le qualifier de 'moraliste', non pas celui qui érige ou défend une morale, mais plutôt celui qui tente d'en comprendre sa formation et ses manifestations quotidiennes. On pourrait dire que, chez Montaigne, la morale représente une manière de vivre » (Desan, 2008, p. 151).